



Région académique
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Ecole maternelle Les Croisettes
Semur en Auxois
Conseil d'école du lundi 12 mars 2018

Présents :

Amandine Riboulet, Boris Sellier, Aurélie Roche, Angélique Charles, Aurore Petit (parents délégués) ;
Christelle Muther (adjoindte au Maire), Karine Pautras (service affaires scolaires – mairie) ;
Eric Baulot (vice-président de la CCTA), Sophie Lépée (élue à la CCTA) ;
Paul Guéniat (DDEN) ;
Audrey Hemmer (directrice), Isabelle Duchenne, Isabelle Pyka (enseignantes) ;

Excusés :

Pauline Cali (enseignante), Bruno Manzoni (IEN), Audrey Moisson, Sandrine Galoseau (parents délégués)

1. Présentation du DDEN et de ses missions

Paul Guéniat a été nommé, par la DASEN, « Délégué Départemental de l'Education National » (DDEN) pour l'école des Croisettes. Il est membre de droit du conseil d'école et apporte un œil expert sur les questions traitées par celui-ci.

2. Effectifs

a) 2017-2018

Au 12 mars 2018, les effectifs de l'école sont les suivants :

13 TPS

29 PS

29 MS

30 GS (dont 3 élèves maintenus).

Soit un total de 101 élèves et une baisse de 3 élèves depuis la rentrée (avec 8 radiations, 2 TPS qui ne sont pas arrivés pour 7 inscriptions en cours d'année).

L'école compte 5 élèves en situation de handicap et 4 élèves allophones.

b) 2018-2019

En novembre-décembre, la directrice et la mairie ont transmis à la Directrice académique les prévisions d'effectifs suivantes pour l'année 2018-2019 :

9 TPS

26 PS

29 MS

31 GS

Soit 95 élèves.

Suite à ces prévisions, la Directrice Académique a décidé de la fermeture d'une classe.

Toutefois, si les effectifs sont plus importants que prévus, la situation pourrait être revue en juin. C'est pourquoi la mairie a décidé d'ouvrir les inscriptions dès le 26 février jusqu'au 5 mai 2018.

Pour faire connaître l'école, les enseignantes ont organisé une porte ouverte samedi 3 mars. Seulement 2 personnes y ont participé, ce qui pose la question de la pertinence de l'évènement. Une prochaine porte ouverte est prévue vendredi 23 mars, de 17h à 19h.

Les parents d'élèves précisent avoir mis en place des actions pour contester cette fermeture :

- une pétition papier et internet a récolté 600 signatures à ce jour ;
- des contacts ont été pris avec les médias locaux ;
- un entretien avec Monsieur Niermont (IEN adjoint à la Directrice académique) et Monsieur Manzoni (IEN de circonscription) a eu lieu lundi 12 mars.

Pour faciliter l'entrée à l'école des élèves en septembre, Audrey Hemmer organisera une matinée « bienvenue à l'école » les nouveaux élèves le samedi 23 juin (horaires à déterminer). Les enfants et leur parent seront invités à passer une matinée classe, avec un emploi du temps de classe et des activités menées par l'enseignante. La mairie étudiera la possibilité que l'ATSEM de la classe soit présente ce jour.

A la rentrée prochaine, Audrey Hemmer poursuivra le dispositif « petite souris ». Cette année, 5 parents sont venus passer une matinée en classe pour observer son fonctionnement. Ce dispositif permet aux parents d'avoir une meilleure connaissance de ce qui se passe à l'école et de pouvoir en parler ensuite avec leur enfant.

3. Budget 2018

La mairie accorde un budget de 45 euros par élève pour l'année 2018-2019.

A la demande des enseignantes, la mairie prévoit l'achat de claviers et souris sans fil pour les classes dotées d'un TBI, pour faciliter l'utilisation de celui-ci.

4. Travaux

a) Les travaux réalisés depuis la rentrée

Un TBI a été installé en classe de TPS-PS et est utilisé au quotidien.

Le parking de l'école a été réaménagé et sécurisé pour les piétons. Il manque quelques barrières pour finaliser la sécurisation des élèves prenant le bus. Mais celles-ci devraient être posées prochainement.

Les enseignantes remercient les services techniques pour leur disponibilité et réactivité.

b) Les travaux précédemment demandés

Lors du précédent conseil d'école, il a été demandé :

- l'installation d'eau chaude dans les toilettes
- la pose de rideaux dans les classes pour éviter les fortes chaleurs
- l'éclairage du portail.

Ces travaux ont été inscrits au budget municipal, qui sera voté fin mars.

Le système de sonnerie par visiophone ne fonctionne toujours pas. L'entreprise, qui a posé le visiophone, doit réintervenir en posant un boîtier 4G pour garantir le bon fonctionnement du système.

c) Les travaux demandés pour 2018

Audrey Hemmer demande s'il est possible de repeindre la classe de TPS-PS, qui n'a pas été rénovée depuis une dizaine d'années. La mairie donne un accord de principe et étudiera la faisabilité des travaux durant l'été.

5. Le service périscolaire

Sur demande des parents délégués, Eric Baulot informe le conseil d'école que les tarifs des services périscolaires ont été réétudiés et seront harmonisés sur les 4 écoles semuroises, à partir du 1^{er} avril.

De plus, une double tarification sera mise en place en fonction des revenus des parents, mais aussi du temps passé à la garderie le matin et le soir. Les tarifs seront différents en fonction de :

- l'arrivée à la garderie avant ou après 8h00 le matin ;
- le départ de la garderie avant ou après 17h50 le soir.

Concernant les tarifs dégressifs en fonction des revenus, la CCTA avait demandé aux parents de fournir leur déclaration de revenus. Ceux qui ne l'avaient pas fournie ont été classés automatiquement dans la catégorie la plus élevée. Une régularisation sera faite en mars.

La CCTA travaille actuellement à la rédaction d'un règlement intérieur du service périscolaire, qui sera voté fin mars. Audrey Hemmer demande s'il est possible que les directeurs d'école soit associés à cette rédaction, de part leur responsabilité lors des transferts des enfants entre les temps scolaire et périscolaire. La demande sera étudiée pour que les directeurs puissent lire le règlement avant le vote.

Eric Baulot informe que les carnets d'inscription aux services périscolaires seront uniformisés sur le territoire de la CCTA à la rentrée prochaine. Le modèle de carnet retenu est celui de Semur. De plus, une commission « restauration » sera mis en place au sein de la CCTA.

6. La restructuration des écoles semuroises

Suite à une détérioration du bâtiment de l'école Champlon, un projet de restructuration des écoles a été engagé.

Christelle Muther procède à un point d'étape du projet. Plusieurs possibilités étaient possibles :

- procéder à des travaux à Champlon ;
- réunir les écoles des Croisettes et de Champlon ;
- réunir les écoles des Croisettes, Champlon et l'école maternelle du Rempart ;
- réunir les 4 écoles publiques.

La mairie a aujourd'hui retenu 2 possibilités :

- réunir les écoles Croisettes et Champlon, pour favoriser des projets pédagogiques entre maternelle et élémentaire et pour faciliter la circulation des parents entre les 2 écoles ;
- réunir les 4 écoles publiques dans un nouveau bâtiment. Cette option nécessite un terrain de 12 à 15 000m² et un budget d'environ 15 millions d'euros.

Le consultant travaillant sur le projet sera de nouveau sollicité avant toute prise décision, qui devrait avoir lieu fin 2018.

7. Fête de la Bague

Sur décision de la Directrice Académique, l'école sera fermée le jeudi 31 mai. Toutefois, les heures de classe seront rattrapées le mercredi 25 avril et le mercredi 2 mai. Les services de garderie et de transport seront assurés, mais pas de cantine.

Toutefois, le conseil d'école mentionne qu'il aurait préféré, à l'unanimité, que le rattrapage ait lieu sur une journée entière (par exemple le mercredi 30 mai).

8. Plan Particulier de Mise en Sécurité

Dans le cadre du PPMS, un exercice d'évacuation « attentat » a été réalisé le 16 novembre 2017. Les 4 classes sont sorties dans le calme par le portail au fond de la cour, ont descendu la coulée pour se réfugier rue Joseph Lambert. L'évacuation a été rapide et sans encombre.

9. Projet d'école

Parmi les axes du projet d'école, les classes ont réalisé jusqu'à présent :

- les ateliers philosophiques pour les MS et GS
- l'étude de contes traditionnels (projet en cours)
- l'éducation à la santé, avec l'intervention en mars du GPSAM, sur les accidents domestiques.

10. Les Activités Pédagogiques Complémentaires

12 élèves ont participé aux APC pour du soutien scolaire ; 12 élèves ont approfondi des notions vues en classe (production d'écrits) ; 18 élèves se sont inscrits pour une initiation à l'anglais qui aura lieu de fin mars à début juin (2 groupes).

11. Projets de fin d'année

Le site internet de l'école est ouvert depuis le 9 janvier. Il compte aujourd'hui :

- 20 abonnés à la newsletter
- 20 visiteurs uniques environ par week-end.

Ce site est un outil pédagogique pour les élèves, mais aussi un outil de communication envers les parents.

Les enseignantes invitent tous les parents à s'y rendre régulièrement :

<http://mat-semur-les-croisettes-21.ec.ac-dijon.fr/>

La photo de classe est prévue pour le jeudi 3 mai.

Les 4 classes feront une sortie scolaire au Moulin de Saint-Jean, à côté de Guillon (thématiques à préciser avec les intervenants). La caisse des écoles participera financièrement à ce projet et se réunira prochainement pour en déterminer les modalités. Les parents d'élèves non affiliés à une fédération seront également invités.

12. Parents et galopins

Lors du marché de Noël, l'association a réalisé un bénéfice de 338,70 euros.

Lors de la vente de livres, les libraires ont réalisé un chiffre d'affaires de 800 euros, soit 80 euros de bons d'achat pour l'école.

Récemment, Parents et galopins a permis le réaménagement de la bibliothèque de l'école par l'achat de mobilier. Les enseignantes remercient les parents investis dans ce projet.

13. Questions diverses

Les parents délégués demandent pourquoi l'école n'a pas participé au concours de dessin du Lion's club cette année. Les enseignantes expliquent que le concours avait lieu de janvier à mars et avait pour thème le jardin. Elles n'ont pas jugé pertinent pédagogiquement de travailler sur ce thème à cette période de l'année, mais auraient préféré le faire au printemps. Elles précisent que l'école pourra y participer l'année prochaine, si le thème proposé est intéressant.

Compte-rendu rédigé par Audrey Hemmer et Isabelle Duchenne, relu par Aurélie Roche.